



## COMMISSION SOUS-REGIONALE DES PECHEES

### Rapport de la Onzième Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la CSR/P

26 - 27 octobre 2007  
Hôtel Novotel, Dakar, République du Sénégal

#### OUVERTURE DE LA SESSION

1. La onzième Session extraordinaire de la Conférence des Ministres de la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSR/P) s'est tenue à Dakar, République du Sénégal, les 26 et 27 octobre 2007. Le Cap Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra Leone ont pris part à cette session, ainsi que les représentants de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement (BAD), de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), de l'Union Européenne (UE) et des coopérations allemande et française. La liste des participants figure en annexe 1 du présent rapport.
2. La cérémonie d'ouverture de la session a été présidée par Son Excellence Monsieur Daniel GOMES, Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime de la République de la Guinée Bissau, Président en exercice de la Conférence des Ministres de la CSR/P.
3. A l'ouverture de la réunion, Son Excellence Monsieur Souleymane Ndéné NDIAYE, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie Maritime de la République du Sénégal a souhaité aux participants une chaleureuse et fraternelle bienvenue au nom de Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal et de l'ensemble de la nation sénégalaise (cf. annexe 2).
4. Dans son discours d'ouverture (cf. annexe 3), S. E. Monsieur Daniel GOMES, Président en exercice de la Conférence des Ministres de la CSR/P, a remercié le peuple sénégalais pour son hospitalité. Il a souligné la nécessité de renforcer la CSR/P pour garantir sa crédibilité vis à vis des partenaires au développement, et soutenu la mise en place d'une politique rationnelle de gestion des ressources humaines. Sur ce, il a déclaré ouverte la présente session.

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX**

5. Le Secrétaire Permanent de la CSRP a présenté le projet de l'ordre du jour (cf. annexe 4), lequel a été adopté à l'unanimité.

## **DECLARATIONS DES CHEFS DE DELEGATION**

6. La Conférence des Ministres a entendu d'importantes déclarations des Chefs de délégations de la CSRP qui ont tenu à remercier le Gouvernement et le peuple sénégalais pour leur hospitalité. Les représentants des gouvernements des Etats membres ont souligné l'importance de la présente session, et affirmé leur volonté de renforcer le Secrétariat Permanent de la CSRP. Les textes de ces allocutions sont présentés en annexe 5 au présent rapport.

7. Les délégués du Cap Vert, de la Guinée, de la Guinée Bissau et de la Sierra Leone ont informé la Conférence des Ministres des décisions prises par leurs gouvernements respectifs concernant le règlement des arriérés de contribution au budget de la CSRP.

## **DECLARATIONS DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT (cf. annexe 6)**

8. Son Excellence Monsieur Gilles HERVIO, Chef de Délégation de la Commission Européenne en République du Sénégal a parlé au nom de la Commission européenne et des Etats membres de l'UE, notamment l'Allemagne et la France, dont il a rappelé les engagements respectifs en appui au secteur des pêches dans la sous région. Rappelant les principales recommandations de l'audit institutionnel et financier de la CSRP, il a souligné la convergence des points de vue des partenaires sur la nécessité de renforcer le Secrétariat Permanent de la CSRP. Il a également appelé la CSRP à réunir régulièrement ses partenaires pour assurer la cohérence de leurs interventions.

9. Monsieur Mohamed H'MIDOUCHE, Représentant Résident Régional de la BAD à Dakar au Sénégal, a rappelé l'historique des interventions de son institution dans le secteur des pêches de la sous région. Il a indiqué que la stratégie actuelle de la BAD privilégie l'approche régionale, et informé la Conférence des Ministres de son engagement à prendre part au Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest.

10. Monsieur Yves PREVOST, de la Banque Mondiale, a présenté les objectifs du Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO) ainsi que les grandes lignes de sa préparation. S'adressant plus spécialement aux Etats membres, il a souhaité que la CSRP puisse les appuyer dans cette préparation et dans la coordination des partenariats, ce qui suppose comme préalable un renforcement des capacités de Secrétariat Permanent.

11. Monsieur Amadou OUATTARA, Représentant Résident de la FAO à Dakar, rappelant la longue coopération de son institution avec la CSRP, a assuré la Conférence des Ministres de sa disponibilité pour poursuivre son appui.

**EXAMEN DU RAPPORT DE LA 19<sup>e</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE DU COMITE DE COORDINATION DE LA CSRP ET ADOPTION DES RECOMMANDATIONS**

**12.** Monsieur Cirilo VIEIRA, Président en exercice du Comité de Coordination, a procédé à la lecture du rapport des travaux de la 19<sup>e</sup> session extraordinaire du Comité (cf. annexe 7).

**13.** Suite à cette présentation, les membres de la Conférence des Ministres se sont retirés pour procéder à l'examen de ce rapport. Après discussions à huis clos, la Conférence des Ministres a décidé d'adopter l'ensemble des recommandations du rapport du Comité de Coordination, après amendement sur les points suivants :

- Point 3, alinéa 1, reformulé ainsi : « Le Comité de Coordination recommande la confirmation de M. Ball au poste de Chef de service par intérim de l'UCOS. A cet effet, il a exprimé le souhait que le Président en exercice de la Conférence des Ministres, en concertation avec le Secrétaire Permanent, effectue toutes les démarches nécessaires pour régler les questions concernant la suspension de M. Jones avant la fin de l'année en cours. »
- Point 3, alinéas 1 et 4. La Conférence des Ministres réserve sa décision, jusqu'à la mise en place d'une politique et de procédures de recrutement, promotion et licenciement, afin de rester en conformité avec le point 2.

**14.** Par ailleurs, la Conférence des Ministres décide :

- L'engagement de la concertation entre les Etats membres en vue de promouvoir un processus pouvant aboutir à terme à la mise en place de mécanismes de négociation groupée des accords de pêche avec l'UE, sur toutes les questions d'intérêt commun, tout en tenant compte des spécificités de chaque Etat membre.
- La gestion des projets de la CSRP doit rester centralisée au siège de l'organisation, la décentralisation se faisant à travers les points focaux des projets au niveau des Etats membres.
- Le Secrétariat Permanent doit concevoir un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations de l'audit institutionnel et financier. En particulier, pour tout ce qui concerne la gestion du personnel, le Secrétariat Permanent mettra en place des critères objectifs, indépendants des considérations d'appartenance nationale. Pour ce faire, le Secrétariat Permanent s'appuiera sur les services d'un cabinet d'expert spécialisé et indépendant.
- Le Secrétariat Permanent doit organiser sur une base trimestrielle des réunions de concertation avec les partenaires au développement.

**15.** La Conférence des Ministres confirme la volonté des Etats membres de mettre en œuvre le Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest selon les objectifs proposés et demande à la Banque Mondiale d'appuyer la préparation du projet selon le canevas élaboré par le Secrétariat Permanent de la CSRP.

**ADOPTION DU RAPPORT FINAL DE LA ONZIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DE LA CSRP**

**16.** Le rapport final de la onzième session extraordinaire de la Conférence des Ministres a été adopté à l'unanimité.

**CLOTURE DE LA SESSION**

**17.** Au nom de ses collègues, Son Excellence Monsieur Mohamed YOULA, Ministre des Pêches et de l'Aquaculture de la République de Guinée, a présenté la motion de remerciements au Gouvernement et au Peuple de la République du Sénégal pour les marques d'attention et pour l'hospitalité généreuse dont ils ont été l'objet.

**18.** La cérémonie de clôture de la session a été présidée par Son Excellence Monsieur Daniel GOMES, Ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime de la République de Guinée-Bissau, Président en exercice, qui s'est déclaré satisfait des résultats issus de la 11<sup>e</sup> Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres. Il s'est engagé à assurer le suivi et la mise en œuvre des décisions qui en ont résulté.

**19.** Le Président en exercice de la Conférence des Ministres de la CSRP a remercié ses collègues pour le travail remarquable accompli ainsi que les partenaires pour leur appui constant.

**Fait à Dakar, le 27 octobre 2007**

**La Conférence des Ministres**